

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **9 juillet 2018 à 19h30**, sous la présidence de madame Julie Lemieux, mairesse.

Était présente la conseillère : Mme Isabelle Paré

Étaient présents les conseillers; M. Steven Strong-Gallant
M. Réjean Sauvé
M. Willy Mouzon
M. Alexandre Zalac

Était absente la conseillère : Mme Aline Nault (absence motivée)

L'AVIS DE CONVOCATION a été transmis tel que prescrit par la Loi à tous les membres du conseil municipal de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur.

Avant de débiter la séance, Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée et constate qu'il y a quorum.

113-07-18

Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Isabelle Paré, appuyé par Monsieur Willy Mouzon et résolu de procéder à l'ouverture de la séance. La séance est ouverte à 19h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

114-07-18

Nomination d'une secrétaire pour la rencontre

Madame la mairesse informe les membres du Conseil de la présence de Madame Diane Héroux dans la salle et demande l'approbation des membres du Conseil afin que Madame Diane Héroux puisse agir comme secrétaire pour la réunion. Aucune autre personne n'est présente dans l'assistance.

Proposé par Monsieur Willy Mouzon
Appuyé par Monsieur Steven Strong-Gallant

Tous les membres du Conseil présents étant d'accord Madame Diane Héroux prend place et agit comme secrétaire.

115-07-18

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Réjean Sauvé, appuyé par Monsieur Alexandre Zalac et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

116-07-18

Embauche de Madame Diane Héroux à titre de directrice générale par intérim

CONSIDÉRANT le départ de la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Louise Sista Héroux;

Il est proposé par Monsieur Réjean Sauvé appuyé par Monsieur Willy Mouzon et résolu à l'unanimité des membres présents d'engager, Madame Diane Héroux à titre de Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, selon les conditions stipulées au contrat de travail, et ce jusqu'à l'arrivée en poste du nouveau directeur général secrétaire trésorier. Le contrat prend effet immédiatement.

Que Madame Julie Lemieux mairesse, soit autorisée à signer le contrat de travail pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de question

Aucune assistance.

117-07-18

Levée de l'assemblée

Il est proposé par, Madame Isabelle Paré, appuyée par Monsieur Willy Mouzon et résolu de lever la séance à 19h34.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 19h34.

Julie Lemieux, mairesse

Diane Héroux
Directrice générale, par intérim